



(1) COMPTE-RENDU DE REUNION TELEPHONIQUE
DE LA COMMISSION RESTREINTE D'ORGANISATION DES COMPETITIONS
DU MARDI 04 DECEMBRE 2018

En communication

Patrick AUBIN
Pascal BAUDE
Pascal BOUCHET
Serge DAGADA
Jean-Louis DUGRAVOT
Muriel EYL
Jean-Claude HEBRAS
Gisèle LE TUHAUT
Bernard MALFONDET
Marianne MAZEL
Annie MOREAU
Charles SCOTTO
Pierre SIONNEAU
Christian ZAKARIAN

Sont excusés

Les autres membres

Secrétaire de séance

Sandrine PETIT
Jean-Claude HEBRAS

Ouverture de séance

10 h 00

Fin de séance

12 h 05

En début de réunion, les membres en communication procèdent au tirage au sort des 1/16^{èmes} de finale de la Coupe de France nationale masculine qui se déroulera le we du 15/16 décembre 2018 (entrée des clubs de Lidl Starligue). Les clubs ont été répartis en 3 groupes géographiques avec protection des clubs de D1 selon la constitution adressée la veille aux clubs. Ci-après le résultat du tirage :

- ✓ CAEN (Proligue) / NANTES (Lidl Starligue)
- ✓ CRETEIL (Proligue) / TREMBLAY EN FRANCE (Lidl Starligue)
- ✓ CHARTRES (Proligue) / CESSON RENNES (Lidl Starligue)
- ✓ REZE (N1) / DUNKERQUE (Lidl Starligue)
- ✓ CPB RENNES (N1) / CHERBOURG (Proligue)
- ✓ DIJON (Proligue) / PARIS ST GERMAIN (Lidl Starligue)
- ✓ MASSY (Proligue) / PONTAULT COMBAULT (Lidl Starligue)
- ✓ ELITE VAL D'OISE (N1) / CHAMBERY (Lidl Starligue)
- ✓ SARAN (Proligue) / IVRY (Lidl Starligue)
- ✓ NANCY (Proligue) / SELESTAT (Proligue)
- ✓ VILLEURBANNE (N1) / NIMES (Lidl Starligue)
- ✓ ANTIBES JUAN LES PINS (N2) / SAINT RAPHAEL (Lidl Starligue)
- ✓ BILLERE PAU (N1) / ISTRES (Lidl Starligue)
- ✓ LIMOGES (Proligue) / MONTPELLIER (Lidl Starligue)
- ✓ NICE (Proligue) / TOULOUSE (Lidl Starligue)
- ✓ BESANCON (N1) / PAYS D'AIX (Lidl Starligue).

Les membres poursuivent la réunion par l'examen des anomalies remontées à l'issue des 1/32^{èmes} de la coupe de France nationale masculine et du 3^{ème} tour de la Coupe régionale et départementale. Elles sont peu nombreuses. Cependant, une rencontre est déclarée perdue par pénalité pour l'équipe de AVENIR FEUQUIERES ST BLIMONT VIMEU HB en départementale féminine pour avoir inscrit sur la FDME une joueuse qui n'était pas autorisée. Cette dernière avait participé antérieurement à une rencontre de niveau supérieur (N3F régionalisée).

Un match a été arrêté après 10 minutes de jeu en coupe de France départementale féminine HBC FUMELOIS / CA CASTELSARRASIN HB pour cause de terrain impraticable (fuites d'eau). La COC a décidé de faire rejouer le match dans son intégralité le we du 08/09 décembre ou avant si accord des deux clubs.



En championnat -18M/P3 (match initialement prévu le 17/11), le club de l'ENTENTE TERRITOIRE CHARENTE HB se voit averti pour son officiel de table (chronométrateur) pour qui la date de fin de validité est incorrecte.

A l'issue du traitement des anomalies, les résultats en coupes de France régionale et départementale sont validés, le tirage du 4^{ème} tour programmé le we du 15/16 décembre 2018 est donc réalisé.

Il est procédé ensuite à la constitution de la seconde phase du championnat de France -18 ans masculins du niveau haut (championnat) et du niveau bas (challenge) qui sera adressée aux clubs avant la fin de la semaine.

La COC se félicite et remercie encore une fois les clubs d'avoir mis tout en œuvre pour se déplacer malgré le mouvement des gilets jaunes. Tous les matches se sont déroulés.

ORGANISATION DES FINALES DE SECTEURS DE COUPE DE FRANCE REGIONALE ET DEPARTEMENTALE

Ci-dessous les sites qui accueilleront les finales de secteurs (1/16[°] et 1/8[°]) de la Coupe de France Régionale et Départementale programmées le dimanche 24 février 2019 ou les niveaux seront attribués ultérieurement :

- . Secteur 1 : Pechbonnieu (31) et Pessac (33)
- . Secteur 2 : Châteaubriant (44) et Guichen (35)
- . Secteur 3 : Buxerolles (86) et Vouillé la Bataille (86)
- . Secteur 4 : Deville Les Rouen (76) et Rouen (76)
- . Secteur 5 : Conflans (78) et Savigny (77)
- . Secteur 6 : Sarrebourg (57)
- . Secteur 7 : Bourgoin Jailleu (38) et Guilhaud Granges (07)
- . Secteur 8 : Miramas (13) et Aramon (30).

RAPPEL : pour le bon fonctionnement des compétitions et afin d'éviter à la COC de rappeler chaque semaine les obligations, elle invite les clubs à lire ou à relire les circulaires adressées le 05 juillet pour le secteur amateur et le 13 juillet pour la LFH, disponibles sur le site de la FFHandball à l'aide du lien suivant : <http://www.ff-handball.org/ffhb/documentations/proces-verbaux-commissions.html>

Fait à Créteil, le 05 décembre 2018

Le Président,
Pascal BAUDE



ANOMALIES RELEVÉES

TYPE D'ANOMALIE	WE 01/02 DECEMBRE 2018
<u>FEUILLE DE MATCH</u> Non-respect des délais de transmission	/
<u>CONCLUSION DE MATCH</u> Non parvenue dans les délais	/
<u>FEUILLE DE MATCH</u> Rubriques manquantes ou erronées (Manquement à l'obligation de Vérification de FDME)	<u>AVERTISSEMENTS :</u> - ENTENTE TERRITOIRE CHARENTE HANDBALL -18M/P3 - ES CHAUSSIN HB CDF REG M. (3° tour)
* <u>PENALITE SPORTIVE</u>	- AVENIR FEUQUIERES ST BLIMONT VIMEU HB CDF DEPT (3° tour)
* <u>FORFAIT</u>	/

*Sous réserve des procédures en cours

- (1) Chaque semaine est programmée une conférence téléphonique entre les membres des sous-commissions des Championnats et/ou des Coupes de France pour statuer sur les anomalies du week-end.